

Nous traduisons, on le voit, l'expression de hiérarchie sociale employée par le sociologue italien, par celui d'autorités sociales, emprunté au vocabulaire de Le Play. Celle-ci nous paraît plus familière à des oreilles françaises dans le sens où il a voulu se prononcer, et qui résulte évidemment du contexte : à savoir du principe d'organisation de classes qu'il donne pour bases à la reconstitution sociale. Or ces classes ne sauraient dans sa pensée être hiérarchisées dans le sens de la subordination, comme en partie dans le monde féodal, mais coordonnées selon le rang des services qu'elles rendent à la société. Elles auraient alors leurs autorités propres préposées à la garde de leurs droits et à la représentation de leurs intérêts, et l'exercice des charges de l'autorité constituerait plutôt une fonction sociale qu'une fonction politique ; c'est du moins dans cette acception que nous croyons devoir prendre le terme d'hiérarchie sociale, et qu'il nous paraît possible à faire accepter.

Nous n'insisterons plus ici sur la place que doit tenir la famille dans l'organisation corporative, ni sur celle de la corporation dans la société publique ; mais nous ferons observer combien cette restauration soulève de problèmes qui ne sauraient être résolus, à cause de leur caractère pratique et de leur variété, qu'à l'aide de connaissances propres à chaque élément du corps social. Il paraît ainsi probable qu'à la suite de la phase politique à peine encore ébauchée, le mouvement qui porte les esprits vers un idéal de vie sociale chrétienne devra entrer dans une phase scientifique.

Sans doute les ouvriers de la première heure n'y seraient pas suffisants, mais il s'est formé une nouvelle génération, qui, si elle conserve nos principes et nos idées générales, saura mener l'œuvre à bonne fin.

Puisse-t-elle surtout ne pas se laisser détourner d'une tâche devenue plus aride par ce cri d'une foi mal éclairée ou d'une indolence mal déguisée : " faites d'abord des chrétiens et les questions sociales s'arrangeront d'elles-mêmes." Non ! les mauvaises institutions corrompent les hommes, dont les meilleurs ne peuvent que les rendre supportables ; tandis que les bonnes institutions sont l'école des vertus sociales. Et l'on ne parle pas seulement ici des institutions publiques, mais de toutes celles qui constituent les hommes en société, et qui sont d'autant plus efficaces pour la formation des moindres individus qu'elles sont plus à leur portée. Lorsqu'ils se croient souverains, ils n'ont d'autre souci politique que celui d'abdiquer périodiquement en faveur de soi-disant représentants investis d'une délégation illimitée de cette souveraineté nominale. Mais dans la réalité, la commune, la paroisse, la corporation, toutes les formes d'association sont après la famille l'école du citoyen, et doivent être l'objet immédiat de la sollicitude du chrétien.

LA-TOUR-DU-PIN CHAMBLY.

*Association Catholique*, livraison du 15 novembre dernier.